

Initiatives ministérielles

L'inaccessibilité au crédit a été citée par les petites entreprises comme problème majeur. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé qu'il travaillera avec les banques à la mise au point de normes de rendement sensées pour le financement de la petite entreprise. On prévoit que ce travail sera terminé d'ici l'automne. Ces normes permettront aux petites entreprises d'emprunter davantage, stimulant du même coup la création d'emplois.

Le gouvernement a aussi montré son engagement en maintenant des avantages fiscaux pour les petites entreprises, comme l'exemption à vie pour gains en capital de 500 000 \$ visant les actions des petites entreprises et un taux d'imposition moins élevé pour la première tranche de 200 000 \$ de revenus.

Conjuguées aux dispositions visant à réduire la paperasserie, ces mesures devraient assurer la poursuite de la création d'emplois par les petites entreprises.

J'aimerais parler d'un sujet qui touche de près ma province d'origine, Terre-Neuve, soit les modifications que le budget prévoit au ministère des Pêches et des Océans.

Je tiens à féliciter le ministre des Finances d'avoir maintenu son engagement envers la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Le budget prévoit que le financement total de ce programme demeure à 1,9 milliard de dollars sur cinq ans, y compris 1,7 milliard de dollars de nouveau financement annoncé l'an dernier. Ces fonds visent à aider les Canadiens de la région atlantique à s'adapter à l'effondrement de la pêche du poisson de fond, une situation à l'égard de laquelle ils n'ont pas de maîtrise.

Les Canadiens de l'Atlantique sont des gens fiers. Si on leur en donne la possibilité, ils préfèrent nettement travailler que de dépendre de l'aide gouvernementale.

Ce financement vise à les aider à s'adapter à la triste réalité des pêcheries qui ont été mal gérées et surexploitées par les bateaux étrangers. Encore une fois, par son engagement à l'égard de ce financement, le ministre a veillé à ce que les plus vulnérables de notre société soient protégés.

• (1230)

D'autres mesures, comme la fusion de la garde côtière avec le ministère des Pêches et des Océans, permettront au Canada de renforcer ses efforts de conservation même à l'extérieur de la zone de 200 milles, à un moment où c'est plus que jamais nécessaire.

En résumé, je suis heureuse de souscrire entièrement à ce budget. Il montre que le gouvernement libéral peut faire plus que de simplement parler de réduction du déficit. En fixant des objectifs raisonnables à ce sujet et en les atteignant, le gouvernement a gagné la confiance et le respect des Canadiens. Mais ce qui importe surtout, c'est que ce budget a permis de réduire le déficit, en grande partie par des compressions de dépenses et tout en protégeant les plus vulnérables de la société.

Ce n'est certainement pas de gaieté de coeur que le gouvernement a adopté bon nombre de ces réductions de dépenses, mais il devait le faire pour garantir que notre économie demeure sur la

voie de la relance et pour que nos programmes sociaux restent soutenables dans l'avenir.

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais faire une observation et poser une question.

Presque tous les libéraux, dont la députée, se félicitent mutuellement de s'être attaqués au déficit. Soit, on prévoit faire baisser le déficit annoncé. Toutefois, le fait est que les taux d'intérêt sont à la hausse, tout comme les paiements d'intérêts, parce que notre endettement total est extrêmement élevé.

De nombreux Canadiens ignorent que ce budget va encore faire augmenter le total des dépenses gouvernementales de deux milliards de dollars.

Il nous faut nous concentrer sur la dette et le déficit. C'est mon avis, et je crois que la plupart des Canadiens le partagent, que le temps presse. Plus on attend et plus les versements d'intérêts sont élevés. Même si le ministre des Finances et le gouvernement atteignent leurs objectifs, on s'attend à ce que les versements d'intérêts s'élèvent à au moins 50 milliards de dollars par an d'ici la fin de l'actuelle législature.

Nous devons reconnaître qu'un montant annuel de 50 milliards de dollars, dont une bonne partie quitte le pays sous forme de versements d'intérêts à des prêteurs internationaux, représente autant d'argent en moins pour assurer le financement des programmes gouvernementaux.

Les libéraux parlent constamment du maintien de ces programmes et de leur intention de ne pas y renoncer. Certes, voilà un objectif admirable et merveilleux, mais le fait est que les paiements d'intérêts que nous devons effectuer rendent de plus en plus difficile le financement de ces programmes. Si nous ne réagissons pas rapidement, le financement des programmes sociaux cédera le pas à l'obligation de payer les intérêts.

J'aimerais que la députée nous donne son avis sur la rapidité avec laquelle on s'attaque au déficit. Elle dira probablement que tout va bien ou même très bien. Or, en quoi la décision de faire passer le montant annuel des intérêts à payer de 40 à 50 milliards de dollars peut-elle donc favoriser le financement de nos programmes sociaux?

Mme Payne: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Comme il le sait pertinemment, de nombreux facteurs ont influencé notre budget depuis qu'on l'a présenté, il y a un mois. Ces facteurs continuent de se faire sentir. Cependant, il n'ignore également pas que, au cours des deux dernières années, nous avons atteint nos objectifs budgétaires grâce aux efforts du ministre. Je suis persuadée qu'on va poursuivre ces efforts. Il est vrai que la hausse des taux d'intérêt nous inquiète. Je suis sûre que le député en est conscient, étant donné que le ministre en a parlé à un certain nombre de reprises.

Je ne crois pas—et le député non plus si je me fie à certaines déclarations qu'il a faites plus tôt à la Chambre—que nous puissions réduire le déficit au détriment de ceux qui ont le plus besoin d'être aidés. Il s'agit d'un groupe extrêmement vulnérable.